

Bulletin d'histoire politique

Origines et sens de 1837. Le débat

Session d'étude tenue lors de la réunion annuelle de l'Institut d'histoire de l'Amérique française en mai 1970

Gilles Bourque, Alfred Dubuc, André Lefebvre, Fernand Ouellet, Maurice Séguin, Jean-Pierre Wallot and Jean-Paul Bernard



Volume 8, Number 2-3, Winter 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060216ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060216ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bourque, G., Dubuc, A., Lefebvre, A., Ouellet, F., Séguin, M., Wallot, J.-P. & Bernard, J.-P. (2000). Origines et sens de 1837. Le débat : session d'étude tenue lors de la réunion annuelle de l'Institut d'histoire de l'Amérique française en mai 1970. *Bulletin d'histoire politique*, 8(2-3), 288-314.
<https://doi.org/10.7202/1060216ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Origines et sens de 1837. Le débat

Session d'étude tenue lors de la réunion annuelle de
l'Institut d'histoire de l'Amérique française en mai 1970

Participants invités

Gilles Bourque

Alfred Dubuc

André Lefebvre

Fernand Ouellet

Maurice Séguin

Jean-Pierre Wallot

Jean-Paul Bernard, animateur

Fernand Ouellet

Il me semble que j'ai posé le problème des insurrections de 1837 selon une double dimension, selon la dimension ethnique et selon la dimension des classes sociales. Évidemment, ma définition de l'ethnicité n'est pas une définition qui implique comme caractéristique fondamentale, comme conséquence fondamentale de l'ethnique, que nécessairement un nationalisme doit se développer lorsqu'on a l'ethnique.

Il m'est apparu que, en regardant l'évolution de cette période comme des périodes antérieures, il m'est apparu que les insurrections étaient avant tout un phénomène canadien-français, mais en même temps que ce phénomène ne ralliait pas tous les Canadiens français. Des groupes extrêmement importants dans la société étaient opposés fondamentalement au mouvement et, même à l'intérieur des groupes qui étaient solidaires du mouvement insurrectionnel, on trouvait des éléments, des minorités importantes, qui étaient opposés aux insurrections. Par conséquent on ne peut pas dire qu'à la base du mouvement, ou qu'à la base des conflits qui existaient dans la société, l'opposition peut être définie purement en termes ethniques. Par exemple, les revenus, peut-être, pourraient constituer un facteur important à l'intérieur même d'un groupe dont les éléments étaient révolutionnaires.

La deuxième dimension selon laquelle j'ai essayé d'aborder le phénomène des insurrections, c'est celle des classes sociales. Et c'est pourquoi dans

mon travail il y a toujours une distinction entre les élites et la masse, entre la classe professionnelle qui a cherché à amener la masse à l'intérieur du mouvement et la masse, qui aurait marché pour un certain nombre de raisons bien définies.

Du point de vue du problème des classes sociales, la société de l'époque m'est apparue comme une société à l'intérieur de laquelle se déroulait une sorte de conflit pour le leadership entre trois groupes différents : d'une part le clergé, de l'autre les professionnels et enfin la bourgeoisie marchande anglaise, qui était associée avec d'autres groupes.

Le problème de la masse s'est aussi posé, le problème des classes rurales s'est aussi posé, et en même temps le problème de l'idéologie. C'est pourquoi j'ai essayé, surtout dans mon dernier article, de montrer que le nationalisme, comme idéologie, appuyé sur le caractère ethnique, sur les valeurs ethniques, était un instrument essentiel des professions libérales pour en arriver à prendre le pouvoir et pour réaliser des objectifs qui n'étaient pas seulement des objectifs nationaux, mais des objectifs de classe.

Il m'a semblé aussi que, étant donné le déroulement, le développement de la situation depuis le début du XIX^e siècle, il aurait pu se développer parfaitement un mouvement avant tout de caractère social. Les problèmes que les fermiers avaient avec le régime seigneurial, les problèmes, d'une façon générale, économiques auxquels avait à faire face le fermier, la rareté des terres auraient pu déclencher un climat extrêmement favorable parmi la masse rurale à un mouvement d'essence libéral qui aurait groupé la masse en faveur de l'abolition du régime seigneurial et de ce qu'on appelle, ou de ce que l'on peut appeler les structures « d'Ancien Régime ».

Mais ce point-là n'a pu être réalisé. Il semble qu'au point de vue idéologique, l'agressivité, le mécontentement de la masse a été canalisé par les classes professionnelles vers un mouvement de type nationaliste ayant ultimement des objectifs conservateurs. Ce qui ne veut pas dire qu'à l'intérieur des professions libérales, des groupes des professions libérales, il n'y avait pas une aile radicale, une aile fondamentalement libérale. Je peux mentionner le nom de Côté, le nom de Nelson et d'un certain nombre d'autres. Mais ces gens-là n'ont pas été assez forts pour donner véritablement au mouvement tout son sens. Et c'est pourquoi on peut dire que, dans l'ensemble, le mouvement est un mouvement de caractère nationaliste, un mouvement dont les principaux intéressés étaient des membres des professions libérales qui ont réussi à obtenir jusqu'à un certain point le support de la masse.

Maurice Séguin

Comme M. Ouellet l'a très bien noté, il y a évidemment un problème national et un problème social. Moi, j'ai été amené à mettre de plus en plus

l'accent sur le problème politique et le problème national. Non pas parce que les questions économiques et sociales ne me préoccupent pas. En faisant ma thèse dans le domaine économique, je me suis aperçu du drame d'une population qui est conquise, qui n'a pas de pouvoir politique pendant 80 ans, qui ensuite est minorité, au moment où le peuple majoritaire dispose des capitaux métropolitains pour construire les canaux et construire les chemins de fer, au moment où l'on s'en va vers l'industrialisation.

Un petit peuple qui n'a qu'un instrument provincial, qui a chez lui la bourgeoisie anglaise, dans le Québec même, n'a pas la liberté politique d'abord, n'est pas maître politiquement de sa vie, n'a qu'un demi-gouvernement. Il lui manque quelque chose. Il est passé d'un statut de peuple colonial dépendant d'une puissance européenne à un statut de peuple colonial dépendant d'une puissance établie autour de lui en Amérique, la population britannique de la vallée du Saint-Laurent.

Il y a sans doute un problème économique qui se pose, mais tout se tient dans une société. L'aspect politique, l'aspect économique, l'aspect culturel, l'aspect social sont des dimensions qui ont toutes leur importance. Je n'ai pas dit qu'il faut privilégier le politique, mais je me suis aperçu qu'il était survenu quelque chose dans notre histoire ; nous étions un peuple qui par évolution historique avait été forcé, alors qu'il avait espéré la quasi-indépendance, avant 1837, qui avait été forcé de se contenter d'un pouvoir minoritaire, la seule solution qui s'imposait. À partir de là, tant bien que mal, il survivait. Et la survivance était tout simplement ce qui a lieu, ce qui continue après un désastre. Et cela en deux temps : la Conquête d'abord, confirmée ensuite par notre mise en minorité de 1840, mise en minorité qui continue encore aujourd'hui...

Gilles Bourque

Cela va de soi, il me semble que, nécessairement, comme M. Ouellet l'a dit au début, on se rend compte que les révolutionnaires de 1837 sont des gens qui forment un groupe dans la société. C'est clair que la révolution de 1837 est une tentative de révolution de classe.

Mais, quand on a dit cela, je ne crois pas qu'on ait réglé le problème national. Il faut se poser une seconde question. Qu'est-ce que la nation ? Alors la nation, je formule une hypothèse, c'est l'effet de certaines structures. C'est l'effet du mode de production capitaliste. La nation apparaît précisément avec le développement du capitalisme. En même temps qu'il crée les conditions d'apparition d'un nouveau type de relations sociales, d'un nouveau type de rapports sociaux, c'est-à-dire l'opposition, en simplifiant un peu, entre bourgeoisie et prolétariat, le mode de production capitaliste crée la nation. On a donc alors une lutte de classes, dirais-je, nationalement déterminées.

Or, qu'est-ce qui se passe précisément au Québec ? Qu'est-ce qui se produit fondamentalement à la Conquête ? C'est qu'on a une nouvelle projection, projection d'une nouvelle métropole qui va avoir ses effets propres, projection qui va conduire à la création d'une nation canadienne-anglaise, et qui va venir se superposer à ce qu'on peut appeler des effets de la structure de la Nouvelle-France. Dès la Conquête, c'est ce qui est important, et non pas de savoir s'il y avait ou pas une bourgeoisie en Nouvelle-France. C'est que l'on a une métropole qui projette une nouvelle société avec un apport de classes nationalement déterminées, c'est-à-dire anglo-saxon. Ces effets-là, si vous voulez ces rapports de classes nationaux, vont se superposer à des rapports sociaux nationaux existants, c'est-à-dire aux groupes, aux différents groupes qui existaient au moment de la Conquête, aux différents groupes francophones.

Alors qu'est-ce qui se produit de 1760 à 1837 ? C'est précisément ce jeu d'opposition qui va se créer entre d'une part deux structures de classes. Finalement, entre 1800 et 1837, bien sûr, entre la petite bourgeoisie canadienne-française et la bourgeoisie canadienne-anglaise, mais aussi entre deux structures de classes, c'est-à-dire entre deux structures de classes nationalement déterminées, c'est-à-dire canadienne-française et canadienne-anglaise. Quand M. Ouellet a dit que la révolution de 1837 aurait pu devenir plus « libérale », il a oublié de dire qu'elle aurait pu devenir encore...

Fernand Ouellet

...Libérale

Gilles Bourque

Plus libérale.

Fernand Ouellet

Pardon, j'ai dit : « Elle aurait pu devenir libérale... »

Gilles Bourque

Vous avez dit tantôt qu'il y avait une aile..., une aile à l'intérieur des Patriotes, qui était effectivement libérale. Alors je maintiens plus libérale. Ça aurait pu être un mouvement plus libéral. Mais on peut dire aussi que cela aurait pu devenir un mouvement plus radical sur le plan national. Vous faites l'hypothèse de la possibilité d'un mouvement plus radical au plan national : à ce niveau-là, je ne pense pas qu'on puisse aller bien loin. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne peut pas analyser les rapports sociaux à l'intérieur du mode de production capitaliste sans penser le problème national. Même si

la révolution de 1837 est une tentative de révolution petite-bourgeoise, ça ne veut pas dire, parce qu'on a dit cela, nécessairement, que le problème national n'est pas posé. Ça ne veut pas dire, parce qu'on dit que le mouvement du PQ est une aile de la petite-bourgeoisie, que le problème national est résolu.

Alfred Dubuc

Dans ma communication de 1965 sur la période 1760-1840, j'ai insisté sur le problème des classes sociales. Lorsque j'ai dit, effectivement, que je préfère privilégier une analyse en termes de stratification sociale plutôt qu'un mode d'analyse purement ethnocentrique, je me suis placé sur un plan méthodologique, et non pas sur le plan de la réalité. On m'a reproché souvent depuis cet article de nier, d'avoir nié le fait national dans la société québécoise de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècles : je n'ai jamais voulu nier le fait national, ce serait une aberration, et ce n'était pas là du tout mon projet.

J'ai voulu démontrer que l'analyse en termes purement nationaux, purement politiques, risquait de masquer des facteurs d'évolution historique fondamentaux : j'ai voulu préciser quelles étaient les classes sociales qui s'affrontèrent dans la société de la fin du XVIII^e siècle.

J'ai cru déceler, à la suite d'autres auteurs d'ailleurs, une structure sociale d'« Ancien Régime » très hiérarchisée sur le plan politique, très aristocratique sur le plan social, et une structure sociale qu'avait favorisée l'occupant britannique au lendemain de la Conquête. Il m'est apparu que deux forces s'étaient fait entendre de plus en plus fortement pour contester cet ordre de type aristocratique : d'abord, dès le départ, la bourgeoisie anglo-saxonne du grand commerce impérial et, d'autre part, un peu plus tard, la bourgeoisie professionnelle québécoise.

Peu à peu, on est conduit à des affrontements, et c'est là que l'analyse devient difficile, parce que la réalité devient équivoque ; c'est que, au fur et à mesure ou les groupes sociaux se définissent en termes ethniques on ne peut plus dire si c'est une lutte sociale ou une lutte nationale. Dans la rébellion de 1837, je pense, et on sera tous d'accord, la lutte nationale a primé dans les événements. Mais à quel moment le national a-t-il pris le dessus dans l'affrontement ? Est-ce 1832 ? Est-ce 1834 ? Je ne voudrais pas du tout être forcé de donner une date. Mais là où, je crois, l'analyse en termes de stratification sociale est riche et apporte quelque chose de plus à l'analyse en termes nationaux — je ne veux pas nier la valeur de l'analyse en termes nationaux, mais je la crois imparfaite — c'est qu'elle permet une considération beaucoup plus riche de l'ensemble de la société.

Parler des Anglais à la fin du XVIII^e siècle, ou des Britanniques, pour moi c'est ambigu, c'est équivoque. Je préfère une réalité plus subtile, celle

qui regroupe d'un côté parfois les hauts fonctionnaires de l'administration coloniale et les cadres supérieurs de l'armée britannique avec ce qui reste d'une classe seigneuriale canadienne, québécoise, avec les cadres supérieurs de l'Église catholique et parfois même avec les cadres supérieurs de l'Église anglicane. Je vois une certaine solidarité d'intérêt et une certaine participation au pouvoir. Un pouvoir qui est contesté, par un groupe qui lui se définit de façon très ethnique, les grands marchands du commerce britannique.

Cependant, j'ai été amené dans cette analyse à proposer des distinctions sur la notion d'entrepreneur. Il m'est apparu que lorsque Creighton, dans son livre sur « l'Empire du Saint-Laurent », lorsque Creighton parle des entrepreneurs britanniques de la Colonie, il utilise un vocabulaire anachronique : il utilise le vocabulaire qu'on a développé en historiographie et en science économique pour désigner les entrepreneurs de la Révolution industrielle en Grande-Bretagne. Or les entrepreneurs dont il s'agit sont des grands marchands. La structure économique est le mercantilisme, le vocabulaire utilisé par Creighton est tout à fait inadéquat. La preuve d'ailleurs que la réalité ne correspond pas à ce mode d'analyse, c'est que les modèles qu'utilise Creighton, les grands entrepreneurs britanniques, étaient en général des libéraux, tandis que les grands marchands britanniques de la colonie sont des conservateurs. Ce ne sont pas du tout les gens d'un ordre nouveau et peut-être que là je chicanerai un peu mon ami Fernand Ouellet pour, peut-être, une trop grande fidélité envers Creighton sur ce point.

Les grands marchands britanniques ne m'apparaissent pas du tout dans la société canadienne du début du XIX^e siècle comme des fervents d'un ordre nouveau ; pas du tout, ce sont de grands conservateurs, des défenseurs d'un ordre révolu, d'un vieil empire britannique plutôt que d'un nouvel empire britannique.

Autre source de contestation de ce vieil ordre aristocratique, la bourgeoisie québécoise qui, elle, va s'inspirer de valeurs nouvelles, valeurs issues, parfois, de la Révolution française, parfois de la Révolution américaine ; et là Fernand Ouellet a raison de dire qu'il y a beaucoup d'équivoques dans cette idéologie libérale. Cette nouvelle bourgeoisie professionnelle, qui comprend de petits marchands, va contester à la fois le vieil ordre aristocratique et l'ordre qui se veut nouveau de la bourgeoisie anglo-saxonne.

C'est ce que j'ai voulu apporter dans le schéma d'analyse que j'ai proposé. Donc ça se situe au niveau méthodologique. Je n'ai pas voulu nier, comme on me l'a reproché, le phénomène national, pas du tout, mais je l'ai mis en veilleuse, si vous voulez, pour analyser un autre ordre de réalité.

Tout simplement, je voudrais faire quelques remarques à partir de la perception des Britanniques de Montréal et en particulier à partir du journal *The Montreal Gazette* et du *Montreal Herald*. On pourrait aussi, subsidiairement, parler du *Courier*. Les rédacteurs, Chrisholme et Thom, sont des hommes qui ont une culture assez vaste et qui aiment beaucoup discuter de toute cette question de savoir s'il y a un problème national, oui ou non, dans la crise de 1837.

Quand on lit les journalistes britanniques de Montréal, on s'aperçoit qu'ils ne parlent que de cela. Ça revient continuellement chez Thom, et peut-être davantage chez Chrisholme. C'est une véritable obsession. On essaie de se demander qu'est-ce qui fait que ce groupe canadien existe, qu'est-ce qui fait qu'il se définit d'une certaine façon. La question du nationalisme canadien-français étant posée, au moment du soulèvement de 1837, ils écrivent « unnatural », « unaccountable » ! La suite est d'autant plus remarquable que jamais le *Montreal Gazette*, jamais le *Herald*, je veux dire jamais Chrisholme et jamais Thom, ne se définissent par rapport au nationalisme canadien-français. Ils utilisent continuellement les mots nation et nationalisme à propos des Canadiens français, et jamais eux ne se définissent dans ces termes-là. Évidemment, le mot « nation » revient très souvent, mais la « nation », pour ces Britanniques-là, c'est l'Empire britannique. Ils parlent continuellement de maintenir « the integrity of the nation », et c'est équivalent à « the unity of the Empire ». Pour eux, en somme, la nation c'est l'Empire et c'est la chose, je pense, qui explique l'opposition de ces gens-là, par exemple, à l'idée de confédération. Parce qu'ils ont l'impression que si l'on forme une confédération du « British North America » on va créer une structure qui va réunir des forces suffisantes pour être capable de se libérer de l'Empire, et de l'Empire, encore une fois, conçu comme « nation ».

Pour les mêmes raisons, ces gens-là s'opposent au « responsible government ». Sur ce point, je pense que la dialectique des *tories* de Montréal est très forte, comparativement à celle des réformistes anglo-saxons. Je ne vois pas comment les réformistes anglo-saxons peuvent bien répondre. La démonstration est rigoureuse. Il faut former des structures qui, nécessairement, vont aider les colonies à prendre corps... Mais il ne faut pas que les colonies se développent trop, jusqu'à un certain point parce que ce serait mauvais pour l'Empire. Ou bien encore, en prenant tous les arguments possibles, la pensée m'apparaît comme assez subtile, on va dire que, si les colonies se développent vraiment au sein de l'Empire, ce développement-là va finir par former une grande nation et que les barrières vont tomber entre les colonies et la métropole. On discute énormément à l'époque, par exemple, de ce qu'on a appelé plus tard la fédération impériale, c'est-à-dire la

représentation des colonies au parlement impérial. On va même jusqu'à dire que l'étape suivante serait la suppression des législatures locales, comme quoi on raisonne en fonction d'une sorte de nationalisme impérial. La contrepartie, la perspective d'un nationalisme canadien apparaît comme anachronique, comme le résultat des circonstances. L'explication qui est donnée du nationalisme canadien-français est une explication extrêmement déplaisante pour les Canadiens français. On va dire, au fond, que c'est finalement par imbécillité que les Canadiens français veulent demeurer un groupe distinct.

Jean-Pierre Wallot

J'aimerais revenir aux propos d'Alfred Dubuc et de Gilles Bourque sur les classes sociales. Dans le Bas-Canada sévit un conflit entre deux structures de classes ethniquement différenciées. Et justement à cause de ce parallélisme, les conflits sociaux sont aberrants, leur évolution est anormale. Dans une colonie homogène sur le plan ethnique, une révolution sociale et (ou) nationale pourrait survenir. C'est ce à quoi pensent, par exemple, les agents révolutionnaires français qui agitent la province après 1789 : déclencher une révolution sociale par l'abolition de la féodalité ou de ce qu'on appelle la féodalité, et une révolution nationale en transformant le Québec en une nation indépendante de l'Angleterre ou de la France même.

Mais en fait, il ne s'agit pas d'une colonie homogène, où les conflits politiques et sociaux se dérouleraient normalement. Elle comprend au contraire deux groupes ethniques rivaux. Par conséquent, le problème se pose différemment. Une révolution nationale supposerait une prépondérance très marquée pour l'un des deux groupes. Mais cet après-midi, j'aimerais surtout traiter des problèmes sociaux. Une révolution sociale, c'est-à-dire l'abolition des structures « d'Ancien Régime » et leur remplacement par un ordre bourgeois. Or une révolution bourgeoise est impossible dans la vallée du Saint-Laurent à l'époque de la rébellion de 1837 et *a fortiori* auparavant. En effet, la bourgeoisie, à supposer qu'elle soit suffisamment évoluée, est divisée contre elle-même. Les grands marchands britanniques et les professionnels canadiens-français (y compris les boutiquiers) se livrent une lutte fratricide sans merci au lieu de collaborer à des réformes sociales ou à une révolution bourgeoise. Celle-ci s'avère donc impossible à cause de cette guerre civile qui neutralise les deux ailes marchandes de la bourgeoisie.

Les réformes économiques, sociales et politiques ne se produiront qu'après 1840, c'est-à-dire après que le problème ethnique aura été réglé, signe il me semble de l'importance de l'ethnie comme facteur d'aberration, de déraillement dans l'évolution de la société bas-canadienne à tous les niveaux. Par conséquent, dire que le national a primé, ce n'est pas néces-

sairement conférer à ce facteur une primauté intrinsèque, une valeur propre, supérieure, à celle des autres aspects de la société. Ce peut être, dans le cas présent, admettre que le facteur national a infléchi et déformé l'évolution sociale de la colonie par rapport à ce qu'elle aurait pu être dans une colonie homogène. Par exemple, il m'apparaît aberrant par rapport à une évolution sociale normale que les cultivateurs, les marchands et les aristocrates anglais (ainsi que les seigneurs francophones) militent dans un même parti et soient des alliés dans une même praxis.

Une alliance aussi dénaturée ne peut s'expliquer qu'à cause des oppositions ethniques et des vestiges d'Ancien Régime chez la classe seigneuriale canadienne. En outre, dans le groupe canadien-français, les oppositions sociales s'accusent de façon intéressante et normale. Ainsi, la bourgeoisie des professionnels et boutiquiers s'oppose à la classe seigneuriale dès les années 1760, ce qui laisse supposer une différenciation sociale assez prononcée à la fin du régime français. Toutefois, cet affrontement revêt une valeur surtout symbolique, car les seigneurs constituent un groupe de plus en plus marginal à partir de la fin de XVIII^e siècle. Cette confrontation normale, elle disparaît presque totalement dans la structure sociale britannique. Non seulement bourgeois britanniques et canadiens, agriculteurs britanniques et canadiens ne s'unissent pas dans un mouvement commun de promotion sociale. Les classes se morcellent selon une démarcation ethnique.

Je conclus donc avec Alfred Dubuc que l'analyse sociale éclaire singulièrement l'analyse ethnique, mais que celle-ci, par un retour dialectique, explique du moins autant la première. Toutes deux démontrent la complexité de la société bas-canadienne, la compénétration des problèmes et le danger de plaquer sur cette réalité spécifique des théories absolues.

Fernand Ouellet

Je voudrais faire une mise au point à propos de ce que mon ami Dubuc a dit en parlant de ma grande loyauté envers Creighton. Je pense que Creighton lorsqu'il analyse les marchands anglais n'admet jamais qu'ils sont des conservateurs ; ils sont essentiellement des gens qui représentent des valeurs, les intérêts fondamentaux de l'empire commercial du Saint-Laurent et pour lui ce sont des gens par définition progressistes. Mais si vous regardez mon analyse, ce sont clairement des conservateurs, et vous ne pouvez pas dire que je peux aimer ça.

Mais le deuxième aspect c'est que, dans mon esprit, les valeurs de remise en question des structures de base, du moins au niveau verbal, n'ont pas nécessairement quelque chose à voir avec le fait que quelqu'un soit conservateur ou libéral. Je pense que la bourgeoisie marchande avait un certain programme, qui au niveau économique et social était susceptible

d'occasionner des tensions dans la société et des changements à long terme. Dans ce sens, j'ai montré l'opposition qui existait, à l'intérieur des classes marchandes elles-mêmes, entre un conservatisme politique et ce qu'on pourrait appeler peut-être, entre guillemets, une sorte de progressisme social. À l'inverse, dans la bourgeoisie canadienne-française, il y a toute une verbalisation qui apparaît être de type libéral, qui apparaît déboucher sur une remise en question de la société, mais qui au fond, lorsqu'on touche au niveau des mentalités, les aspirations profondes, débouche sur un conservatisme social et économique très profond. Cela est très différent du point de vue de Creighton.

Alfred Dubuc

Je reprendrai la discussion non pas sur le plan de la classe des entrepreneurs mais sur celui des aspirations économiques de la petite bourgeoisie canadienne-française à la veille de la Rébellion. Je ne suis pas sûr qu'elle soit aussi vieillotte, aussi archaïque que Fernand Ouellet le dit. Je crois qu'il y aurait une étude passionnante à faire sur des rapprochements entre les 92 résolutions et la Charte du peuple en Angleterre. Je crois même qu'il y a eu interrelations par l'intermédiaire des leaders irlandais. La Charte du peuple en Angleterre n'apparaît pas comme quelque chose d'archaïque. Pourtant on y retrouve certains principes, certains projets économiques, comme celui de la rationalisation de l'agriculture en Angleterre, qu'on retrouve aussi dans les 92 résolutions. Je ne suis pas prêt à regarder les projets agricoles des Québécois à la veille de la rébellion comme étant exactement de même nature que ce que plus tard on appellera le « retour à la terre ». Vouloir mettre un terme à la spéculation foncière, vouloir mettre un terme à la répartition abusive des terres entre les hauts fonctionnaires de l'administration coloniale, voilà des projets qui ne m'apparaissent pas archaïques. Rationaliser l'administration publique, voilà aussi un projet qui ne m'apparaît pas archaïque. C'est pourquoi, autant je crois que la grande bourgeoisie anglo-saxonne était très conservatrice, à la veille de la rébellion, et défendait les valeurs d'un vieil Empire britannique, autant je ne suis pas prêt à accepter que les Québécois avaient eux un projet d'une société rurale archaïque, comme on l'a dit trop souvent.

Jean-Pierre Wallot

À ce propos, j'ajouterais que des travaux récents d'étudiants sur *Le Canadien* et *La Minerve* dans les années 1820 et 1830 m'ont révélé une pensée économique canadienne relativement moderne que j'ignorais totalement : par exemple, ces articles sur la nécessité d'investir dans l'industrie, de rationaliser les finances publiques, de créer des banques, etc., mais à condition

qu'eux-mêmes, les Canadiens, le fassent évidemment, au lieu que tout cela soit dirigé et financé par les Britanniques. Maurice Séguin a souligné ailleurs leurs projets d'expropriation de banques et d'entreprises britanniques. Bien sûr, il y a aussi des articles qui vantent l'agriculture, qui en font un idéal de vie. Mais on a trop ignoré qu'un certain nombre de Canadiens ne considéraient pas l'agriculture comme l'unique fondement de l'avenir, qu'ils se tournaient plutôt vers le commerce et l'industrie et que leur nombre semble suffisant pour conclure à l'existence d'un mouvement libéral et moderne à l'intérieur de la bourgeoisie canadienne des années 1820 et 1830.

D'ailleurs, et ici je rejoins mes propos antérieurs sur les aberrations dans les conflits sociaux, comment se fait-il que beaucoup de bourgeois canadiens-français, libéraux, voire révolutionnaires sur les plans économique et social dans les années 1780 et 1790, se retrouvent dans le camp des « conservateurs » dans les années 1800 ? Le régime seigneurial en constitue un bel exemple. Certains bourgeois canadiens tempêtent contre les seigneurs au début des années 1790 et réclament l'abolition du régime seigneurial. Dans les années 1800, ils continuent à dénoncer la classe des seigneurs, mais défendent le régime et veulent le maintenir comme un rempart national contre l'immigration américaine et les projets assimilateurs des « Anti-Canadiens ». À cause du conflit ethnique, le régime seigneurial, archaïsme économique et social qu'ils ont voulu éliminer, leur apparaît désormais comme une institution nationale ou à valeur ethnique. Le débat social se trouve donc faussé et à ce moment-là, les étiquettes « libéral » et « conservateur » ne veulent plus rien dire. Je crois qu'il faut plutôt parler en termes de tactiques, de stratégies qui sont tributaires de considérations ethniques tout autant que sociales.

Fernand Ouellet

Ce serait extrêmement intéressant pour indiquer cette opposition entre le national et le social qu'on puisse l'analyser avec une autre approche. Je prends ce cas, par exemple, d'un fermier de Beauharnois, son nom était Lefebvre, qui dit : « ...venez mes enfants nous allons abattre le régime seigneurial et les dîmes ». Il est très évident que, dans son esprit, le mouvement avait une signification sociale et on trouve, par exemple, certains qualificatifs extrêmement durs parmi cette minorité paysanne qui a un dessein social. Par exemple, on appelle les curés des « cochons noirs » et les soldats anglais des « cochons rouges ». Mais d'autre part, on voit dans la masse paysanne une préoccupation, une traduction en quelque sorte des problèmes surtout en termes nationaux. On peut se demander si, au fond du problème paysan, la question des terres ou la question de la rareté des terres n'a pas été la question, la grande question fondamentale. C'est peut-être cette question-

là qui apparaît comme étant la préoccupation fondamentale des milieux paysans lorsqu'ils sont dans le mouvement.

Maintenant si on passe au niveau des classes professionnelles, il y a un facteur qui est intéressant, et qui nous ramène justement à ce dont on parlait tout à l'heure. C'est qu'il y aurait eu un groupe parmi les Patriotes qui aurait eu des desseins directement économiques, c'est-à-dire qui aurait vu dans la rébellion un moyen de provoquer les pouvoirs économiques. Mais alors ce sont des catégories d'entrepreneurs ou d'hommes d'affaires qui voient dans le changement politique, dans l'instrument politique, le moyen de leur donner le pouvoir économique. Des gens comme les Viger, par exemple, qui sont des spéculateurs fonciers, avant tout des spéculateurs... Denis-Benjamin Viger, Louis-Michel Viger... Mais c'est extrêmement difficile d'arriver à des conclusions certaines parce que ces gens-là étaient des hommes prudents. Ils ont détruit les documents et on voit une lettre de Papineau où il recommande aux gens de détruire les documents. C'est pour cela que c'est extrêmement difficile parce qu'il faut arriver, simplement avec des indices très secondaires, à voir derrière le mouvement l'existence d'un petit groupe de personnes surtout reliées à la propriété foncière, qui voyaient dans le mouvement un instrument pour prendre le pouvoir non seulement politiquement, mais aussi le pouvoir économique. Alors, je pense que ces indices-là sont intéressants, mais il faut les replacer à leur place dans toute la structure du mouvement.

Pause café

Paul-André Linteau

M. Séguin, dans votre enseignement à l'Université, vous avez l'habitude d'insister sur un point que vous n'avez pas signalé aujourd'hui, sur une idée, cette idée de double soulèvement, cette idée de double soulèvement à l'intérieur même du Bas-Canada en 1837. Est-ce que vous pouvez élaborer un peu votre pensée là-dessus ?

Maurice Séguin

Évidemment nous avons peu de temps, et puis je n'ai pas l'intention de donner un cours. Seulement ça remonte loin. Il reste même qu'au tout lendemain de la Conquête, les premiers Britanniques établis ici savaient très bien qu'ils étaient chez eux, dans un territoire conquis, et qu'on allait édifier avec le temps une population, un peuple britannique. Du moins il y a l'Empire. Masères, par exemple, dès 1766, pose très bien le problème : celui d'une majorité française du moment, qu'une bonne administration de la colonie, quel que soit le régime et malgré des difficultés inévitables, permettra de remplacer progressivement par une majorité anglaise.

On établit, avec l'Acte de Québec, un régime avec simplement un Gouverneur et un Conseil. Et ces Canadiens français là, aristocrates choisis qui ont collaboré, comme dirait M. Dubuc, voici que ces Canadiens au Conseil vers 1784, 50 ans avant 1834, le lieutenant-gouverneur Hope était leur porte-parole, demandent d'être la majorité au Conseil. Évidemment il y en a, comme Monck, qui s'opposent à l'idée d'une majorité canadienne-française dans un Conseil. On donne une assemblée, devant le chahut de la colonie, chahut de la colonie qui est intimement lié au conflit de races. On divise les deux Canadas et la division qui est faite, est faite pour atténuer les luttes. On sépare, et on donne une Chambre d'Assemblée. Les gens clairvoyants disent « ne donnez pas de Chambre d'Assemblée aux Canadiens français ». Cette Chambre d'Assemblée, comme Masères l'avait dit, sera un instrument d'affirmation du Canada français.

Et voici que graduellement, les Canadiens français demandent, puisqu'ils ont une Chambre d'Assemblée, que les chefs, que les leaders de la Chambre d'Assemblée soient appelés à conseiller le gouverneur. Dès 1814, par exemple, 1810-1814, dans la pétition, la grande pétition de 1814. Et la réaction augmente devant cette demande des Canadiens de vouloir être les conseillers majoritaires d'un gouverneur britannique. C'est pas tout le « Responsible Government » ; mais, à l'intérieur d'un Bas-Canada séparé, être la majorité des conseillers du gouverneur c'était quelque chose d'acceptable à l'Anglais. Et graduellement, les Canadiens français demandent non seulement d'être les principaux conseillers mais un véritable ministère provincial.

Les demandes qui se font jour vers 1830-1832 aboutissent dans les 92 Résolutions. Il faut voir l'exigence fondamentale des Canadiens français. Le Bas-Canada, disent-ils, est un pays qui leur appartient, ils y sont la majorité. Les Anglais savent qu'ils sont ici la minorité ; s'ils veulent être majorité, qu'ils s'en aillent ailleurs, dans le Haut-Canada ou dans les Maritimes. Le Bas-Canada appartient aux Canadiens français, les terres sont pour eux. Le gouvernement du Bas-Canada devrait leur appartenir. De même qu'ils sont majoritaires à l'Assemblée, ils devraient être majoritaires au Conseil Exécutif. Cette demande-là n'est pas acceptable pour le Canada anglais. Les Britanniques de Montréal ne peuvent pas l'accepter. Et ils ont décidé très tôt de recourir à tous les moyens, y compris à la prise d'armes, y compris à l'appel aux États-Unis, à l'annexion aux États-Unis plutôt que de subir une république canadienne-française.

Alors je ne peux pas du tout comprendre comment des Canadiens français plus ouverts, libéraux par exemple, auraient pu faire triompher une république libérale canadienne-française. C'est une illusion que la position de La Fontaine qui après les troubles de 37, demande à Durham de bien

vouloir convoquer de nouveau la Chambre d'Assemblée en essayant de montrer qu'à ce moment-là les Canadiens français, débarrassés de Papineau, feraient une bonne administration de la colonie, libérale et favorable à tous les habitants du Bas-Canada. M. Ouellet dit, par exemple, à un moment donné, qu'il y a échec et que l'échec est dû avant tout à la façon d'agir de la classe dirigeante. Moi je dis que ce n'est pas du tout dû à la façon d'agir. Nous aurions eu des gens très modérés, qui auraient proposé un régime vraiment libéral, qu'il y aurait eu là quelque chose que les Britanniques de la vallée du Saint-Laurent ne pouvaient accepter à l'époque, tant que ce régime vraiment libéral aurait été appuyé sur une majorité canadienne-française dans un Bas-Canada distinct.

Dans le contexte de 1840, c'est impensable qu'un petit peuple de 450 000 âmes pense réclamer pour lui ce de la principale colonie de peuplement qui reste dans l'Empire britannique. Il y a les Indes, il y a d'autres colonies. Mais la principale colonie de peuplement c'est la vallée du Saint-Laurent, dans laquelle il y a déjà une population plus nombreuse que les Canadiens français : 150 000 Britanniques dans le Bas-Canada et 400 000 Britanniques dans le Haut-Canada, ce qui fait 550 000 personnes contre 450 000. Je ne vois pas que même des exigences modérées des Canadiens français auraient pu être acceptées. Gosford l'a très bien vu, avant Durham, et avant 1837. Gosford voit très bien que les réclamations des Canadiens français sont inadmissibles. Ceux qui se révolteront seront les Britanniques, et Thom, par exemple, et les Anglais de la *Montreal Gazette* disaient très bien que la révolution à craindre ce n'était pas la révolution des Canadiens français, mais la révolution britannique.

Et dans ce sens, pour moi, il faut comprendre 1837 comme étant avant tout le prolongement de 1834. Et il faut comprendre toute l'histoire comme étant un non de cette colonisation anglaise victorieuse à l'établissement d'une république canadienne-française. À l'époque où les principaux revenus étaient les droits de douanes, à l'époque où on avait besoin de la plaque tournante qu'était Montréal pour bâtir le Canada, c'est un non, c'est le veto du « British Montreal » aux exigences des Canadiens français.

Voilà donc résumé, le plus rapidement possible, ce que j'appelle l'affrontement des deux nationalismes. Et le triomphe du nationalisme qui avait pour lui l'Empire — donc l'arbitre qui a décidé —, qui avait pour lui les capitaux nécessaires pour développer la vallée du Saint-Laurent et qui avait déjà pour lui la majorité au moment où la crise atteint son paroxysme. Ce n'est pas une majorité canadienne-française dans le Bas-Canada qui se fait avoir en 1837, c'est la minorité canadienne-française dans la vallée du Saint-Laurent. Elle est artificiellement favorisée dans le Bas-Canada parce que les Anglais ont commis la bêtise de diviser en 1791. Et, comme ils le disent

eux-mêmes, si les Canadiens français sont majoritaires, c'est parce qu'ils ont commis une erreur, en 1791, de diviser leurs forces dans la vallée du Saint-Laurent. Voilà pourquoi il leur faut refaire cette unité qui va leur donner le nombre.

Je dis que pour toute collectivité normale il faut être majoritaire, et avoir majoritairement le contrôle de l'instrument qu'on appelle d'État... Les Canadiens français luttaient pour exactement la même chose que les Britanniques : ils luttaient pour conserver le Bas-Canada et pour en retenir le contrôle politique. Les Anglais luttaient pour exactement la même chose, et donc pour pouvoir, dans leur cas, jouer aussi aux démocrates et dire « nous sommes la majorité et nous allons faire fonctionner majoritairement un régime parlementaire qui s'appuie sur une majorité anglaise. »

Donc conflit de deux nations qui ont exactement les mêmes intérêts, de deux nations qui ne sont pas plus rétrogrades l'une que l'autre, qui visent exactement le même but, devenir majorité dans un État. C'est dans ce sens que je dis qu'il y a double lutte. Et une double lutte qui ne commence pas en 1834, qui ne commence pas en 1832, qui ne commence pas en 1830, mais qui est commencée, ce qui est vu par un Masères, par exemple, dès 1763-1766.

Alfred Dubuc

C'est là, lorsque j'entends M. Séguin parler des « Britanniques », des « Canadiens français », c'est là que je me convaincs que le schéma d'analyse en termes strictement nationaux n'est pas suffisant. Parler de Masères, je veux bien, mais l'appeler indistinctement Britannique, je ne marche plus. Masères est un porte-parole de la bourgeoisie des marchands anglo-saxons qui viennent s'établir dans la colonie et qui espèrent établir dans la colonie un régime qui sera semblable à celui qui commençait à apparaître dans les colonies anglaises de l'Atlantique, les 13 colonies qui se révolteront bientôt. Mais contrairement aux projets de ces marchands, Londres, inspiré par Murray d'abord, par Dorchester ensuite, puis par Haldimand, Londres se convainc qu'il faut établir ici dans la basse Vallée du Saint-Laurent un autre type de société. Il faut surtout brimer les aspirations de cette bourgeoisie des marchands britanniques qui risquent d'entraîner la nouvelle colonie dans l'aventure qui se dessine d'une libération des 13 autres colonies. Et c'est, convaincu par Murray lui-même, que Londres va établir une société de type aristocratique, va reconnaître l'Église catholique, le droit français, les vieilles institutions françaises et le régime seigneurial, et va tenter de maintenir ici avec l'appui des élites locales — les seigneurs canadiens d'une part, l'Église catholique d'autre part — un régime qui sera tout à fait opposé aux aspirations de ces marchands qui viennent s'établir ici, fournisseurs de l'armée d'une part et marchands de fourrures d'autre part. C'est là que je trouve que

le schéma d'analyse que j'ai proposé permet de déceler une réalité peut-être plus riche que celle que croit déceler M. Séguin dans un schéma d'analyse que je trouve trop restreint.

Fernand Ouellet

Le professeur Dubuc adopte une attitude similaire à la mienne. Vous êtes devant un schéma aussi global que celui que présente le professeur Séguin. Il me semble que, lorsqu'on parle de la nation canadienne-française ou des Canadiens français, lorsque j'entends dire, par exemple, « les Canadiens français pensent », il faut se demander tout de suite quels Canadiens français pensent, à quel groupe social ils appartiennent, est-ce que ce sont des éléments marchands, est-ce que c'est le clergé. Dans toute société, il y a beaucoup de gens qui parlent pour les autres et qui prétendent qu'ils sont les représentants et les porte-parole réels de la société.

Alors lorsqu'on dit que c'est une lutte de nation contre nation, à mon sens, il faut savoir de quels Canadiens français et de quels Canadiens anglais il s'agit. Je pense que le concept de nation, à moins d'être le résultat, le produit d'une analyse, et non le résultat d'un postulat, le concept de nation doit être appliqué avec beaucoup de précaution.

Il y a un autre aspect, à mon sens, qui est important. C'est de savoir à quel moment s'est développé le nationalisme canadien-anglais, le nationalisme canadien tout court, c'est-à-dire qui ne serait pas surtout canadien-français. On a l'impression que, peut-être, les premières crises de conscience nationale du côté de l'élément anglais se situeraient d'une façon très très faible dans les années 1830. Ceux qui ont vu plus de documents que moi, pourraient peut-être dire que c'était beaucoup plus répandu, mais il me semble que dans les années 1830 il y a déjà un certain petit groupe formé d'éléments anglais qui commence à parler en termes de nation canadienne tout court. Dans les années 1840, 1850, peut-être, le nationalisme canadien a progressé d'une façon suffisante mais, à mon point de vue, cette existence d'une nation canadienne-anglaise ou « Canadian » est une chose qui est extrêmement discutable avant la seconde moitié du XIX^e siècle. Alors si ce sentiment national n'existe pas parmi les Canadiens anglais comment peut-il y avoir eu, par exemple en 1837, ce conflit entre une nation canadienne et une nation « Canadian ». D'autre part, par quel groupe ce nationalisme, ou cette conscience nationale existait-elle chez les Canadiens français et de quelle façon se manifestait-elle ?

Gilles Bourque

Moi, je reprendrais une des affirmations de M. Dubuc. M. Dubuc nous a dit qu'il utilise le concept de classes sociales pour étudier la réalité québécoise,

pour rendre compte d'une plus grande portion, si vous voulez, de la réalité. Je suis assez d'accord avec ça. Mais une fois que l'on a utilisé cette approche-là, on se rend compte qu'on a dans les deux groupes des classes qui ont, qui soutiennent une idéologie nationaliste, comme vient de le dire M. Ouellet. Alors le problème reste posé. Qu'est-ce que la nation ? Comment se fait-il que, dans une société donnée, la société canadienne-française, la classe dominante, pour promouvoir ses intérêts, est obligée de développer une idéologie nationaliste ?

Comment se fait-il que, depuis 1760, on a toujours un certain type d'idéologie nationaliste ? Les seigneurs et le haut-clergé défendaient eux-mêmes un certain type de nationalisme, qui était une espèce de nationalisme juridico-culturel (faire reconnaître le régime seigneurial, la langue française et la religion catholique). Ensuite on a les Patriotes, qui utilisent une idéologie nationaliste beaucoup plus radicale et qui précisément demandent l'indépendance. Ensuite, entre 1840 et presque 1960, on a un retour de l'idéologie juridico-culturelle, celle qui préconise le développement des droits linguistiques et culturels à l'intérieur de l'État fédéral. Et actuellement réapparaît précisément une idéologie de type indépendantiste. Ce qui revient à dire qu'il faut savoir ce qu'est la nation. Je suis bien d'accord avec M. Ouellet, sur le fait que la nation, jusqu'à maintenant, c'est plutôt une notion qu'un concept. On n'a presque pas d'idées scientifiques nous permettant d'étudier le problème national, parce qu'on ne sait pas trop ce qu'est la nation. Je suis d'accord avec M. Ouellet, mais on ne peut pas, si vous voulez, M. Dubuc, dans ce sens-là, mettre en veilleuse le problème national et étudier le problème des classes. Il faut étudier les deux en même temps. Alors là je pose le problème : qu'est-ce que la nation et qu'est-ce que la classe ?

José Iguartua

M. Ouellet, vous avez dit que la bourgeoisie professionnelle, qui a appuyé la rébellion en 1837, avait l'intention de prendre le pouvoir économique, du moins qu'une certaine partie de cette bourgeoisie-là avait l'intention de prendre le pouvoir économique. Vous avez en outre dit que, au fond des choses, et malgré les aspects libéraux de leur programme, ces bourgeois-là avaient un projet conservateur. Alors je vous demande si la prise du pouvoir économique par une bourgeoisie peut être un projet conservateur dans le contexte social des années 1830 ?

Fernand Ouellet

Je pense qu'il y a un petit groupe qui était véritablement près du peuple. Mais ce qui est remarquable, c'est que pour les individus qui forment le groupe le plus nombreux, l'intangibilité du système seigneurial est un fait

qui est fondamental. En même temps, l'intangibilité du droit français est aussi un fait assez fondamental. Ces gens-là sont aussi en faveur du libre-échange ; ils sont opposés au tarif préférentiel. Alors, moi, ce que je me demande, en regardant l'ensemble de tout ce mouvement-là et les circonstances de l'époque, c'est ce qu'aurait le destin de cette bourgeoisie-là si elle avait réussi. Il est impossible de penser que le commerce du bois aurait pu être maintenu comme activité importante, dans les années 1820 ou 1830, sans l'appui de tout le réseau de tarifs. On retrouve exactement le même problème du point de vue du produit agricole. Le Bas-Canada bénéficiait à l'époque de tout le trafic inter provincial ; les importations, les produits agricoles venaient de l'Ouest. Il semble que lorsque l'on prend l'ensemble de toutes les idées et les projets de cette bourgeoisie-là, il me semble que tout ce qui pouvait émerger, au fond, d'une révolution qui aurait réussi, c'est une société dans laquelle les clercs et les seigneurs auraient été considérablement renforcés et le réseau des échanges économiques considérablement affaibli. Alors est-ce que, à long terme, cette situation-là se serait corrigée, de façon à promouvoir l'émergence réelle dans la société canadienne-française d'une bourgeoisie d'affaires vigoureuse ? Je ne le sais pas, mais il semble que dans la conjoncture de l'époque, telle qu'elle se dessine à l'époque, le fond du dessein ne pouvait que produire une société de type, disons, féodal.

Maurice Séguin

J'ai une question à poser très rapidement : pourtant dans les 92 Résolutions ne voulait-on pas abolir le régime seigneurial ?

Fernand Ouellet

Il faut dire que...

Maurice Séguin

Les 92 Résolutions sont votées à l'immense majorité des députés et puis c'est un balayage électoral par la suite. Je me demande comment on peut bâtir une société féodale quand dans le manifeste même du parti patriote, les 92 Résolutions, on ne s'oppose pas à une transformation du régime seigneurial, ni à son abolition, pourvu que ce soit au profit des Canadiens français. On ne s'oppose qu'à une transformation en une tenure anglaise, avec lois anglaises, favorable au peuplement par les Anglais.

Fernand Ouellet

Non, le conflit entre Papineau et l'aile radicale a précisément porté sur la question seigneuriale et sur le droit français..., le conflit avec Nelson...

Maurice Séguin

Oui. Mais ça c'est plus tard. Les 92 Résolutions, quand même Papineau est là — il est chef de parti —, sont quelque chose qui ressemble à une participation, sont une œuvre à laquelle plusieurs participent. Elles sont votées par une Chambre d'Assemblée qui depuis longtemps a des idées. Et on y admet des changements. Vous avez peut-être trop pratiqué Papineau, et pas assez des hommes comme, par exemple, Parent. Parent admettait bien qu'il y avait d'énormes transformations à faire en milieu canadien-français, pourvu que ça ne mette pas en danger la suprématie nationale.

Fernand Ouellet

Non. Je crois qu'avant 1837 les différences entre les différents éléments du parti patriote n'ont pas éclaté. D'abord le mouvement n'aurait pas eu lieu si elles avaient éclaté. On sent très très bien, à partir du printemps 1837, que ces différences existent non seulement au niveau de la pensée mais aussi au niveau de la stratégie. C'est l'échec qui va les faire vraiment éclater au grand jour. Mais elles existaient depuis longtemps à l'intérieur du parti.

Maurice Séguin

Il reste quand même, comme principe, qu'on admettrait l'abolition du régime seigneurial. Pas la confiscation des biens des seigneurs. Et Papineau s'est rebiffé devant quelque chose qui équivalait à une confiscation. Vous dites un triomphe de la féodalité si 1837 avait réussi. Évidemment, je m'élève contre ça : 1837 ne pouvait pas réussir. Ensuite la société canadienne-française avait tellement évolué — les seigneurs depuis longtemps étaient disparus comme force — mais le leader canadien-français devient seigneur. Ça devait être nécessairement une bourgeoisie composée d'avocats, de notaires et de médecins qui aurait émergé. Papineau avait à jouer, évidemment, au propriétaire terrien, comme c'était la mode à l'époque dans tout peuple où il y avait des hommes qui perçaient et où il était possible d'avoir des terres. Ça faisait bien d'être grand propriétaire de terres. Mais une société vraiment féodale, en insistant sur le mot féodal, en 1837, non, non.

Jean-Pierre Wallot

Je suis plutôt d'accord avec M. Séguin, d'autant plus qu'il y avait beaucoup de gens dans les années 1830 qui voulaient abolir le régime seigneurial. Mais un autre point m'apparaît plus important encore. N'y a-t-il pas une faille conceptuelle très grave dans l'affirmation qu'une révolution aurait renforcé le clergé et les seigneurs ? La bourgeoisie canadienne-française s'était

toujours battue contre le parti des aristocrates et des seigneurs. Comment ces gens-là, anticléricaux par surcroît, auraient-ils pu abandonner, donner sur un plateau d'argent le pouvoir aux seigneurs et au clergé ? N'est-ce pas absurde ?

Fernand Ouellet

Je pense que c'était des anticléricaux qui étaient cléricaux, fort cléricaux en même temps. Papineau et beaucoup de gens de l'époque étaient des non-pratiquants, ils étaient anticléricaux, mais ils voyaient en même temps, ils voyaient dans l'Église une institution nationale. Par conséquent, au niveau des priorités, lorsqu'il y avait une situation de type conflictuel, ils choisissaient l'institution nationale au lieu d'une décision en conformité avec leurs croyances de caractère privé.

Ensuite il y aurait eu, à mon sens, un facteur extrêmement important favorisant l'émergence d'une société avec la prédominance de la seigneurie : ça aurait été l'affaiblissement des rapports commerciaux. Je pense qu'il n'y a pas de meilleures conditions favorisant le développement d'une société féodale que l'affaiblissement des rapports commerciaux.

Maurice Séguin

À ce moment-là je citerais l'intervention de Papineau dans le débat des 92 Résolutions : « nous ne demandons pas l'indépendance complète pour le moment parce que nous savons que, pour des raisons de commerce, il vaut mieux encore faire partie de l'Empire ; pour des raisons, pour ces raisons-là, on ne nous laisserait pas faire ». Les Canadiens, qui veulent être maîtres chez eux, contrôler l'administration du Bas-Canada, veulent rester dans l'Empire, ils savent qu'ils ont besoin de l'Angleterre. Leur grand principe d'émancipation nationale, c'est que c'est l'Angleterre qui doit leur donner le gouvernement du Bas-Canada, qui doit continuer à payer les frais de défense, de l'armée, de la marine, et le reste, parce que seuls ils ne pourront pas se protéger. On aspire à une souveraineté en affaires intérieures en restant dans l'Empire et en laissant à l'Angleterre le soin de payer la diplomatie et de payer la défense. Donc, ce n'est pas des gens qui veulent rompre avec l'Empire, pas plus que les réformistes après 1840.

Des réformistes du Haut-Canada, par exemple, veulent rompre avec l'Empire. Mais on peut très bien allier la recherche du « self government » dans le régime intérieur, comme chez un Baldwin et un Hinks par exemple, sans renoncer aux bienfaits de la colonisation venant des îles Britanniques, en capitaux et en hommes, et sans renoncer aux liens juridiques, aux liens impériaux. Les Canadiens français faisaient exactement la même chose, dans les 92 Résolutions. Ils le disent très bien : « nous voulons avoir le

pouvoir et rester colonie pendant un certain temps, et devenir plus tard, par la suite, une nation alliée de la Grande-Bretagne ». Alors ce n'est pas une question de rupture pour eux. Ils n'ont pas plus l'intention de rompre avec l'Empire que les marchands britanniques n'avaient l'intention de rompre avec l'Empire.

Sur ce qu'ils veulent, je trouve très révélatrice l'intervention de Thom qui dit : « ne croyez pas que les Canadiens français sont pour le régime féodal parce qu'ils brûlent d'amour pour ce régime ; non ils sont en faveur de ce régime parce qu'ils savent que ce régime fait peur aux Anglais... Ne croyez pas que les Canadiens sont contre le commerce parce qu'ils sont assez innocents pour ne pas comprendre ce qu'est le commerce. C'est parce qu'ils savent que c'est le commerce qui fait la force des Anglais, qui introduit les Anglais ici... » Et il continue toute une longue tirade dans ce sens-là... C'est que les Canadiens se disaient qu'ils étaient en guerre. Menacés, comme dit très bien Durham, par un groupe étranger qui risquait de les mettre en minorité, même sur leur propre territoire dans le Bas-Canada. Il y avait déjà le pouvoir politique qui les menaçait d'une mise en minorité dans le Bas-Canada même. Et on avait des plans de colonisation agricole dans le Bas-Canada... On a là un groupe qui se sert de n'importe quoi. Dans une guerre on ne regarde pas aux moyens. Alors les caractéristiques du nationalisme canadien-français qui étaient considérées comme arriérées étaient quand même conservées, parce que ça nuisait à l'introduction de colons anglais. Mais on disait : « très bien, réglons le problème national et ensuite, comme Papineau le dira au moment des 92 Résolutions, une fois qu'on n'entendra plus parler du problème national, on pourra vous en donner un bon gouvernement libéral pour tout le monde ». Dans la période des 92 Résolutions, on parlait d'un gouvernement dynamique pour tout le monde du Bas-Canada.

Fernand Ouellet

Je pense qu'en 1834, Papineau était encore favorable à la souveraineté-association. Mais en 1837, lorsqu'il écrivait ses testaments, la stratégie du parti était complètement transformée.

Maurice Séguin

D'accord. Vous avez quelque chose de formidable. Vous avez un Papineau qui après 1832 sait très bien que s'il y a un coup de feu, si jamais on passe aux actes, c'en est fait du parti canadien-français et des idéaux de l'émancipation. On se met en garde contre cela. Quand ça va commencer à chauffer dans la région de Montréal, Parent dira : « Écoutez, les Anglais vont vous élever un monument, restez tranquilles, sinon vous êtes finis. » Et c'est ce que les Anglais disaient. Les Anglais, dans les journaux que M. Lefebvre a

analysés, disaient très couramment : « De toute façon si vous vous révoltez, quoiqu'il arrive, nous serons victorieux : vous vous révoltez, vous gagnez, c'est une république temporaire qui serait bientôt annexée aux États-Unis et ça deviendra un pays saxon ; vous vous révoltez, vous échouez, nous triomphons. » C'est d'ailleurs les Anglais qui prennent les armes les premiers. Vous n'avez qu'à lire la dépêche secrète de Durham, où Durham dit très bien que ce sont les Anglais qui ont pris les premiers les armes, de manière à provoquer cet affrontement. De manière à forcer Gosford, qui lui avait vu clair et qui voulait suspendre la constitution, à intervenir. La révolte de 1837 c'est d'abord la prise d'armes par les Anglais, quelque chose qu'on oublie.

Jean-Pierre Wallot

Je voudrais revenir aux propos antérieurs de M. Ouellet. Si pour des raisons nationales, des hommes libéraux sont obligés de conserver des institutions « féodales », à ce moment-là, ce n'est pas leur mentalité qui est en cause. Ils se battent avec des armes nationales. Si on supprimait le conflit national, ces gens-là seraient aussi libéraux que d'autres.

Yves-François Zoltvany

Le dernier échange a dilué un peu la portée de ma question. Ma question s'adresse à M. Wallot. Le professeur Ouellet prétend que le mouvement patriote était foncièrement conservateur en matière sociale et économique. De votre côté, vous avez souligné des articles de journaux qui mettent en relief le côté libéral du mouvement patriote. Alors ma question est celle-ci : est-ce que des études quantitatives ont été faites de ces journaux, pour chercher à vérifier si les opinions exprimées sur les moyens de communications, les banques, les investissements sont représentatives d'un certain mouvement intellectuel ou si ce n'est que le fait de personnages isolés, sans influence sur le milieu ?

Jean-Pierre Wallot

J'ai fait allusion à des travaux que les étudiants ont fait dans des séminaires sur la période 1820-1840. Ce ne sont pas des études systématiques et quantitatives. Elles portent cependant sur les deux principaux journaux des patriotes canadiens, à savoir *La Minerve* et *Le Canadien*. Je les croirais assez représentatifs sans que je puisse suggérer des proportions mathématiques. Nous ne sommes pas encore rendus dans les années 1830 dans l'étude des *Imprimés*, et d'ailleurs il n'est pas possible, dans une étude aussi globale de l'ensemble des imprimés, de préparer une étude thématique statistique des journaux. Il faudrait mettre en œuvre des moyens gigantesques. Ce serait là un bon sujet pour une ou plusieurs thèses de doctorat.

Yves-François Zoltvany

Diriez-vous que les auteurs de ces articles sont représentatifs du milieu ?

Jean-Pierre Wallot

En tout cas, ils le sont tout autant que ceux qui écrivent autre chose dans ces deux journaux, les plus importants à l'époque.

Yves-François Zoltvany

Il y a des articles qui insistent sur l'importance des banques, mais s'il y en a autant ou plus qui insistent sur l'importance de l'agriculture ça veut dire quelque chose.

Jean-Pierre Wallot

Vous avez tout à fait raison. Je n'ai pas encore vérifié moi-même. Mais les étudiants semblent dire que c'est assez bien partagé. Un grand nombre d'articles, loin d'être anticommerciaux, traitent favorablement de l'établissement de banques et d'industries, de l'amélioration des techniques agricoles ou de l'introduction de cultures industrielles, par exemple le chanvre, etc.

Robert Comeau

Disons que la majorité des membres de la bourgeoisie professionnelle a été conservatrice dans ses objectifs et dans ses revendications. Mais comment faut-il expliquer ce caractère conservateur de la bourgeoisie professionnelle à ce moment-là ?

Fernand Ouellet

Au fond, si on regarde un peu le mouvement à moyenne échéance, on s'aperçoit que la classe des professions libérales est une classe qui monte rapidement à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècles, qui continue aussi à monter, très rapidement, jusqu'aux années 1850, et qui monte même après. Il me semble que cette classe, qui est nouvelle, qui a certainement des origines diverses, et entre autres des origines rurales, que cette classe est une classe qui a un problème d'ajustement dans la société. Elle a à se trouver une place dans cette société nouvelle. Lorsqu'on regarde les ambiguïtés, les ambivalences qu'on retrouve chez la plupart des membres de cette profession, on peut se demander, au fond, ce qui se produit dans les années 1840-1850, alors que la tendance de la majorité des membres des professions libérales est de se compromettre avec un leadership clérical, de s'associer aussi aux classes d'affaires ou d'accepter au plan économique un certain leadership de celles-ci. On peut se demander si, au fond, ce qui se passe,

entre 1840 et 1848, n'est pas le résultat normal de cette évolution. Il y aurait eu un problème, pendant les années 1800-1840, un problème d'insertion sociale, et dans les années 1840 les classes professionnelles auraient obtenu la reconnaissance qu'elles espéraient à l'intérieur de la société. Je pense que c'est probablement à ce niveau-là que l'explication serait la plus consistante avec cette révolution. Il y a une période de crise de conscience, mais une crise de conscience qui va se dénouer dans une association, ou dans une acceptation d'une sorte de leadership de la société partagé entre les professionnels, les clercs et les milieux d'affaires.

Gilles Bourque

Et pourtant, précisément après 1840, qu'est-ce qui change ? On garde l'association et on laisse de côté la souveraineté. Il faudrait bien savoir pourquoi on laisse de côté la souveraineté. Le réajustement après 1840, l'alliance avec le clergé, n'est-ce pas tout simplement la conséquence logique de l'échec du projet idéologique de cette petite bourgeoisie qui voulait se transformer en classe dominante au sein de la société canadienne-française ? Après 1840, on doit se rabattre sur le rôle de la classe dominante dans une société canadienne-française soumise elle-même à une société qui lui est superposée.

Fernand Ouellet

Mais moi je n'accepterais pas beaucoup ce concept de classe ethnique. Je pense qu'il faut distinguer entre une approche par l'ethnicité et une approche par le problème des classes sociales. Je pense que la défaite a consisté, précisément à ce niveau-là, dans le fait que les professions libérales ont échoué dans leur tentative pour prendre la direction véritable de la société. Dans les années 1840, elles vont faire un compromis et avec des élites de leur propre société et avec les classes « entreprenantes » qui sont composées majoritairement de Canadiens anglais.

Gilles Bourque

Il ne s'agit pas de parler de classe ethnique. Il s'agit de parler d'une classe nationale, nationalement déterminée. C'est tout à fait différent. Alors c'est une classe canadienne-française qui veut imposer sa nation et s'imposer comme classe dominante au sein de cette nation. Pour être véritablement classe dominante, au sens plein du terme, elle doit imposer sa nation. Car, précisément, après 1840, elle ne le fait plus du tout. Elle est classe dominante, d'accord, au sein de la société canadienne-française, mais dominante entre des gros guillemets, parce qu'il est clair que c'est une classe quand même dominée par la bourgeoisie.

Fernand Ouellet

Après 1840, elle ne le fait plus, et avant 1800 elle ne le faisait pas. À mon sens, on revient encore à la question de savoir à quel moment dans les valeurs des différents groupes sociaux, à quel moment l'ethnicité et la nation deviennent la valeur suprême ou la valeur prépondérante. Là, je pense, est peut-être un peu la source de la différence entre nous. Vous voyez en général cette société, à partir de 1800, comme une classe ethnique, la société canadienne-française comme une classe ethnique.

Gilles Bourque

Non, non, non, je ne vois pas du tout la société canadienne-française comme une classe ethnique. Elle ne l'a jamais été. Je vois une structure de classes, une double structure de classes, l'une anglophone, l'autre francophone. Même si des bourgeois canadiens-français peuvent sans doute adopter l'idéologie de la bourgeoisie canadienne-anglaise. On a deux structures de classes qui sont nationalement déterminées, c'est-à-dire, l'une anglophone, l'autre francophone. À l'intérieur des deux structures il peut y avoir alliance de classes, mais aussi des luttes de classes. Il peut aussi y avoir des luttes entre les deux structures. Mais, finalement, ce qu'il est important de voir en 1837, et sur ce point je suis d'accord avec vous, c'est qu'on a une classe francophone qui veut imposer sa nation en même temps qu'elle s'impose. Elle ne veut pas imposer une classe ethnique, elle veut s'imposer elle ; elle veut faire l'indépendance à son profit.

Fernand Ouellet

C'est ça.

Gilles Bourque

C'est clair, c'est parfaitement clair.

Fernand Ouellet

On est d'accord là-dessus, on est pleinement d'accord là-dessus. Les professions libérales ont voulu faire l'indépendance à leur profit.

Gilles Bourque

Ah ! c'est clair.

Fernand Ouellet

Bon, donc...

Gilles Bourque

Mais ça ne veut pas dire...

Maurice Séguin

On est d'accord, sauf quand vous écrivez à leur « seul profit ». La classe canadienne-française qui veut faire l'indépendance, elle fait l'indépendance pour le groupe, c'est-à-dire qu'elle permet d'avoir des structures globales qui entourent la nation, un État séparé avec un gouvernement pour les Canadiens français. Momentanément ce seront les avocats, les notaires et les médecins de l'époque, mais une fois que cela serait fait, si jamais ça pouvait être fait, il y aurait par la suite évolution... Une nation s'affirme par le monarque, elle s'affirme par une oligarchie, elle s'affirme par une aristocratie, elle peut s'affirmer par le parlementarisme, par une bourgeoisie parlementaire, elle peut même s'affirmer par une classe populaire et une démocratie populaire. Quand le nationalisme s'affirme, il faut bien qu'il y ait une classe qui l'affirme. Le nationalisme ne peut pas s'affirmer en l'air, fondé sur rien. Il faut qu'il repose sur un certain groupe. Il repose rarement sur 100 % de l'ensemble du groupe. Il y a toujours de gens pour diriger l'affaire, que ce soit dans le régime monarchique, dans le régime aristocratique, dans le régime du parlementarisme bourgeois ou même dans le régime de la démocratie populaire.

Fernand Ouellet

Je pense, ici, qu'il y a une erreur au point de vue de ce que je disais. Lorsque je cherchais à expliquer l'échec, j'ai souligné qu'un groupe a trop voulu faire l'indépendance à son seul profit. Je considère comme un élément de faiblesse qu'ils aient été incapables, justement, d'associer véritablement la masse, de mettre véritablement la masse dans le coup...

Maurice Séguin

J'aimerais bien poser une question. Croyez-vous vraiment que si les chefs canadiens-français avaient réussi à mobiliser la population canadienne-française, je ne dis pas à 100 %, mais à 80 %, ils auraient pu établir une république canadienne-française en 1837 ???

Fernand Ouellet

En dehors du problème des forces militaires en présence, je pense qu'ils auraient pu réussir, à court terme, je pense...

Vous pensez que la République canadienne-française va durer, l'hiver, l'hiver de 1837-1838... Une armée de 10-15 000 hommes, disons, va entrer... C'est impensable qu'un demi-million d'hommes aient pu à ce moment-là, dans le contexte de 1830-1840, arracher l'indépendance à l'Angleterre. Nous ne sommes pas durant la période de décolonisation. Ça aurait été quelque chose de formidable que, en plein cœur de la seule région importante ou la Grande-Bretagne pouvait disposer d'un territoire immense pour disposer de son surplus de population (l'Australie et la Nouvelle-Zélande ne sont qu'au début de leur développement) qu'un demi-million de Canadiens français aient pu, en 1840, imposer une République canadienne-française, même avec une meilleure tactique et même si les leaders avaient réussi à faire marcher la population. Remarquez que la population a marché derrière les 92 Résolutions, parce que les 92 Résolutions disaient tout simplement : « Nous allons l'avoir sans recours à la violence, nous allons l'avoir simplement par l'agitation. »

C'est tellement naturel, nous sommes en plein XIX^e siècle. L'avenir est à la démocratie, alors on peut penser qu'il n'y a aucun danger. C'est Parent et puis ce sont les autres qui disent : « Demandons, il suffit de demander, de demander avec insistance, de crier s'il le faut, et nous allons l'obtenir. » Derrière l'exigence d'une quasi-république canadienne-française, presque indépendante, vous avez à un moment donné une grande unanimité. Après les 92 Résolutions, quelques-uns, comme Quesnel, ont dit : « ...c'est dangereux ». Mais aux élections, les 92 Résolutions ont reçu l'appui populaire. Ce n'est que lorsqu'on arrive au recours des armes que les gens qui avaient été très patriotes n'ont pas marché. Étienne Parent et les autres, des gens qui savaient très bien que c'était folie de créer une République canadienne-française d'un demi-million d'hommes, qui n'aurait plus d'appui métropolitain en plein XIX^e siècle. Alors l'indépendance totale, ils ne la voulaient pas, mais la quasi-souveraineté, oui. L'ensemble marchait, et ils auraient fait marcher la population derrière cela, parce qu'ils avaient depuis longtemps un cadre. Ils avaient des députés qui étaient élus régulièrement à travers tout le Bas-Canada. C'est pour cela que j'attache beaucoup d'importance à 1834.